

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 26 mars 2004 – 19 h 00

COMPTE RENDU

1. Approbation du procès verbal de la dernière séance.

Après avoir pris connaissance et avoir entendu le complément d'informations de Monsieur le Maire, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le procès verbal de la séance du 27 février 2004.

2. Point sur les travaux.

- *Chantiers en cours :*

L'église : les travaux suivent leur cours malgré un retard de trois semaines sur le planning prévisionnel, et la phase de reconstruction est en cours de réalisation.

Extension de l'école maternelle du Gourandel : le gros-œuvre est achevé, le charpentier devrait intervenir dans les prochains jours.

La station d'épuration : le fonctionnement est quasi normal même s'il reste des petits ajustements à voir avant de réceptionner définitivement l'ouvrage.

Monsieur Jean LE GOURRIEREC invite la "commission pour la gestion du patrimoine communal" ainsi que toute personne intéressée à venir visiter ces trois chantiers le vendredi 2 avril 2004.

Il précise par ailleurs que le projet de vestiaires du Scaouët sera affiné avec le maître d'œuvre et également avec la participation des utilisateurs.

Lotissements : le programme d'enrobé est terminé au Soleil levant n° 3 et l'engazonnement est réalisé au soleil levant n° 1 et 2.

La vente des lots du Clos des Fontaines ne pourra se faire que début mai, en raison d'un retard lié aux intempéries.

Le futur lotissement de Kermestre comprendra 8 lots dont 5 sont déjà réservés.

Par ailleurs Monsieur Philippe ROBINO précise que des lotisseurs privés vont proposer un lotissement de 21 lots à Kernantec.

Une aire de jeux pour enfants sur le thème " camion de pompiers " sera installée courant mai sur l'aire située à proximité de la bibliothèque.

3. Finances- approbation des comptes administratifs 2003 et des comptes de gestion 2003.

Monsieur Bernard LE PALLEC, adjoint aux finances, présente les comptes administratifs 2003 et les comptes de gestion 2003 qui sont approuvés par le conseil municipal : à l'unanimité pour les comptes administratifs de l'assainissement ainsi que ceux des budgets annexes des lotissements et à 20 pour et 6 abstentions pour le compte administratif du budget principal.

Les comptes de gestion du receveur sont également approuvés.

4. Finances – vote des budgets primitifs 2004.

Le conseil municipal a voté ainsi qu'il suit les budgets primitifs 2004 :

- Budget primitif commune : 20 voix pour et 6 abstentions.
- Budget primitif assainissement : à l'unanimité des 26 conseillers votants.
- Budgets Lotissements : à l'unanimité des 26 conseillers votants.

5. Finances – vote des taux d'imposition 2004.

Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux votés depuis 2002.

- Taxe d'habitation 2004 10.95 %
- Taxe foncière bâti 2004 18.06 %
- Taxe foncière non bâti 2004 49.55 %

6. Finances – renouvellement de l'ouverture de crédit.

Après consultation auprès du Crédit agricole, de la BCME (filiale du Crédit Mutuel), de la Caisse d'Epargne et du Crédit Local, le conseil municipal décide de souscrire l'ouverture de crédit auprès du CMB : 300 000 € au taux variable en vigueur augmenté de 0,20 %.

7. Finances – autorisation de souscription d'un emprunt.

Après consultation des mêmes établissements de crédit que pour l'ouverture de crédit, le conseil municipal décide de souscrire un emprunt de 460 000 € auprès de la BCME au taux fixe de 4 % sur 15 ans.

8. Finances – vote de la subvention CCAS.

Le conseil municipal vote une subvention d'équilibre de 7 000 € en faveur du CCAS.

9. Assainissement- lancement de la procédure d'appel d'offres rue Belle Aurore et Kermestre.

Le conseil municipal décide de lancer un appel d'offres ouvert pour des travaux d'extension du réseau d'assainissement concernant la rue Belle Aurore et le secteur de Kermestre (montant estimatif : 185 000 € H.T.)

10. Patrimoine communal – vente de la maison 18 route de Locminé.

Le conseil municipal autorise le Maire à procéder aux formalités nécessaires à la vente de la maison située 18 route de Locminé pour un montant net vendeur de 79 300 €.

11. Patrimoine communal – vente de terres agricoles.

Le conseil municipal autorise le Maire à vendre des terrains agricoles situés sur la commune de CAMORS au bénéfice de Monsieur Jean CADORET au prix de 0,23 € le m² soit 27 238,90 €.

12. Personnel communal- signature convention de stage avec le GRETA.

Le Maire est autorisé à signer une convention de stage bureautique avec le GRETA au profit de Madame Martine LEONARD, en contrat C.E.S. affectée au secrétariat des services techniques.

13. Ouverture du CLSH.

Le conseil municipal décide de l'ouverture du centre de loisirs sans hébergement selon les mêmes modalités qu'habituellement.

14. Questions diverses.

1. le conseil municipal accepte la prise en charge d'une animation à la bibliothèque portant sur la reconstitution d'un atelier d'écriture du moyen-âge.
2. le conseil municipal adopte une délibération faisant référence au PLU au lieu du POS pour l'exercice du droit de préemption.
3. Le conseil municipal accorde une subvention de 300 € pour l'organisation de la rando-ferme du 23 mai 2004.
Il autorise également le Maire à signer une convention avec le Service d'Aide en Urgence aux Victimes (SAUV 56) pour le versement d'une subvention de 357,65 € par an.
4. Lutte contre le saturnisme infantile : le conseil prend acte du classement par le Préfet du département du Morbihan en zone à risque d'exposition au plomb.
5. Dénomination de rue :
 - Lotissement des Villas de l'Aurore : Résidence des villas de l'Aurore.
 - Lotissement du Clos des Fontaines : Le Clos des Fontaines
6. Souscription d'un contrat de sauvegarde des données informatiques à la bibliothèque.
7. Le conseil municipal décide de prendre une motion soutenant les associations de jeunesse et d'éducation populaire qui craignent un désengagement de l'Etat.